

Parler pour médire

ANNE-MARIE BEAUDOIN-BÉGIN, *La langue rapaillée. Combattre l'insécurité linguistique des Québécois*, Montréal, Éditions Somme toute, Collection Identité, 2015, 120 pages

Willie Gagnon

Volume 10, numéro 2, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/80996ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, W. (2016). Compte rendu de [Parler pour médire / ANNE-MARIE BEAUDOIN-BÉGIN, *La langue rapaillée. Combattre l'insécurité linguistique des Québécois*, Montréal, Éditions Somme toute, Collection Identité, 2015, 120 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 10(2), 15–15.

PARLER POUR MÉDIRE

Willie Gagnon

Linguiste

ANNE-MARIE BEAUDOIN-BÉGIN
LA LANGUE RAPAILLÉE.
COMBATTRE L'INSÉCURITÉ
LINGUISTIQUE DES
QUÉBÉCOIS

Montréal, Éditions Somme toute,
Collection Identité, 2015, 120 pages

Le sous-titre et les premières pages de l'ouvrage marquent résolument le ton: «masochisme linguistique», «préjugés», «rapport trouble aux règles et à l'usage». Nous voilà tous clairement avertis. L'on ne fera pas dans la dentelle, mais dans le fouet. Tenons-nous-le bien pour dit. Les intentions explicites de la rédactrice et l'objectif avoué du texte, tels qu'exposés par Samuel Archibald en préface, sont parfaitement clairs et somme toute intéressants:

Il constitue [...] un vibrant plaidoyer en faveur de la vitalité du registre familier dans les contextes où il peut s'épanouir, de la variation comme principe d'existence de la langue et d'un français vif, à l'usage encadré, et non écrasé, par les normes prescriptives (p. 7).

Le fait est cependant que sous le couvert de ces nobles desseins, se cache un faisceau de motifs pour le moins discutables, voire grossiers.

Dans *La langue rapaillée*, brûlot de 100 pages de texte écrit au «je me moi», Anne-Marie Beaudoin-Bégin (AMBB), chargée de cours à l'École de langues de l'Université Laval, flanquée d'Archibald et de Ianick Marcil, règle ses chicanes *toutières* sur papier. Si l'on veut se choquer beaucoup et rapidement, il faut le lire.

En décrivant d'entrée de jeu sa propre insécurité personnelle, AMBB pose l'existence *a priori* d'une prétendue «insécurité» linguistique des Québécois, dont elle allègue la prévalence atavique sans nuance, comme la cause de leur comportement linguistique, ce qui est probablement très mignon, mais sans la moindre valeur argumentaire aucune (p. 13 sqq.). Voilà qui est consternant, ou tout simplement navrant, c'est selon votre caractère. Puis d'ailleurs, cette insécurité reste à démontrer autrement. Disons que sur la base du même type de référence à soi-même, plusieurs personnes sont en mesure de juger que les Québécois sont en parfaite sécurité sur le plan linguistique, voire qu'ils vont jusqu'à être créatifs. Par ailleurs, les culottes à Miron – notre plus grand pourfendeur de l'anglais dans le français, dont le nom ne figure nulle part, malgré le titre – dans lesquelles elle flotte littéralement après les avoir enfilées,

donnent une allure totalement grotesque à la plaquette d'AMBB.

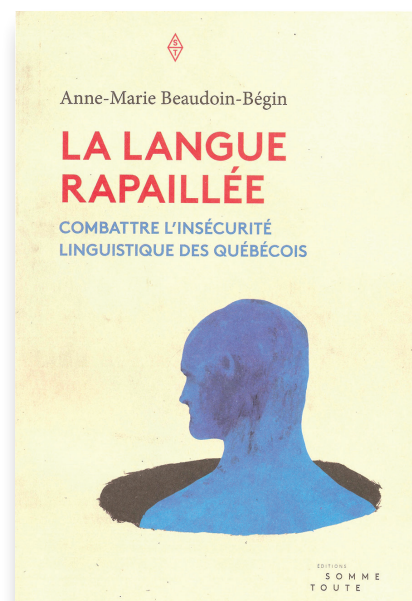
Dans la plus pure tradition variationniste (Labov, Trudgill, Chambers, Bourdieu, etc.), le travail d'AMBB a le mérite d'exposer clairement en quoi le français québécois ne constitue pas, à proprement parler, une langue distincte du français, mais bien plutôt un dialecte de celui-ci. Cependant, cette question ne fait plus débat depuis vraiment très longtemps déjà. Aussi, la raison pour laquelle elle est soulevée de nouveau est manifestement tout autre, à vue de nez. Elle sert ici de point d'appui à une œuvre de démolition en règle des positions ennemies. Tout ça baigne dans le plus désolant des manichéismes.

En effet, le ton abrasif du texte, comme celui des joutes contradictoires, des entrevues et des débats (Guy Bertrand, Fabien Deglise, Antoine Robitaille) qui ont servi de tournée de promotion au document était pour le moins guerrier. Quoi de mieux, en effet, pour mousser la vente de copies qu'une bonne petite controverse médiatique? D'aucuns argueront que ce ton est la norme sur la langue au Québec. Permettons-nous de ne pas trouver cela normal, malgré la saine dose de vigueur animale que peut donner une douche quand on décide de la prendre froide. C'est un choix. D'habitude.

Le soin particulier avec lequel la notion de «registre de langue» est exposée est exemplaire et, du coup, constitue la principale qualité du feuillet. C'est tout.

Ce cahier de notes lexicographique, toutes plus truculentes les unes que les autres, n'est finalement, dans les faits, qu'une entreprise de discrédit systématique de toutes les formes de militantisme normatif en matière de langue. Comme s'il n'était absolument jamais légitime de vouloir ne pas parler anglais quand on parle français. Comme s'il fallait absolument connaître l'anglais (ou quelqu'autre langue étrangère par ailleurs) pour pouvoir parler français. Comme si le seul moteur possible à la recitité normative du registre soigné (comme de tous les autres registres également) était l'«insécurité» et que cela était mal comme le Diable. Comme s'il était totalement impossible de vouloir parler comme du monde – dans tous les registres de langue – sans que cela ne procède d'une problématique psychologique quelconque, que ça soit par simple fierté, par acquit de conscience ou par pur égard pour les autres.

Non seulement AMBB dit-elle une multitude de choses carrément fausses, mais encore se contredit-elle allègrement, à plu-



sieurs reprises. Ménageons-nous... en voici un seul exemple:

Même les variétés les plus éloignées de la variété privilégiée sont régies par un système de règles. Même les locuteurs réputés pour [sic] mal parler le français mettent le sujet devant le verbe et changent de temps verbal lorsqu'ils veulent s'exprimer au passé (p. 17).

Puis:

[...] comme les règles du registre familier sont moins rigides que celles du registre soigné, on a, au familier, plus de possibilités lexicales (p. 53).

De deux choses l'une. Soit il y a des règles (qui comme ici sont rigides quant au sujet devant le verbe et au temps verbal pour exprimer le passé), soit il n'y a pas de règle. Mais une règle ne saurait être souple. Elle peut être complexe ou compliquée, mais pas facultative. Sinon, ça n'est tout simplement pas une règle. Dieu.

Bref. Nous passerons sous silence qu'AMBB nous sert un point de Godwin gros comme le bras au sujet de Druon et de la féminisation (p. 45). Nous vous épargnerons également le fait que la définition d'«anglicisme» qu'elle nous sert à coup de poing est tout simplement fautive (p. 75), ce qui fait preuve de la mauvaise foi la plus ordinaire. Peut-être se satisfait-elle pour se justifier en cela de phrases comme: «Si des locuteurs se comprennent mutuellement lorsqu'ils utilisent un mot [...] c'est que ce mot existe» (p. 24). L'on en vient cependant à se demander ce qui nous empêche, en vertu d'un tel principe, de carrément parler anglais, voire de communiquer en jappant. Il n'est pas non plus intéressant de vous entretenir de ce que, selon AMBB, la raison pour laquelle le «locuteur moyen» a une «attitude cynique par rapport à la norme prescriptive» (p. 76) est que cette norme n'est pas logique. Il y a toujours bien des maudites limites à se tirer pour rien.

La Grande Bibliothèque a cinq copies numériques de ce livre au format *.epub. Empruntez-en une au lieu d'en acheter l'imprimé. Elle vous permettra d'en reproduire très efficacement les extraits les plus croustillants dans vos batailles *internètes*. ❖